REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS

EXPERTISE DE ZONES HUMIDES DE LA ZONE A URBANISER A LABERGEMENT-SAINTE-MARIE

Octobre 2018

Nathalie Bouvet - Conseil environnement
20 rue Alexis Chopard - 25000 Besançon
Tél. : 03.81.52.14.60
Email : nbce@bbox.fr

1. CONTEXTE ET LOCALISATION DES SITES

Dans le cadre de l'élaboration de son document d'urbanisme, la commune de Labergement-Sainte-Marie nous a demandé de réaliser une expertise de zones humides de 4 zones à urbaniser, conformément aux prescriptions de l'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 et de la décision du Conseil d'Etat en date du 22 février 2017 (CE, 22 février 2017, n°386325).

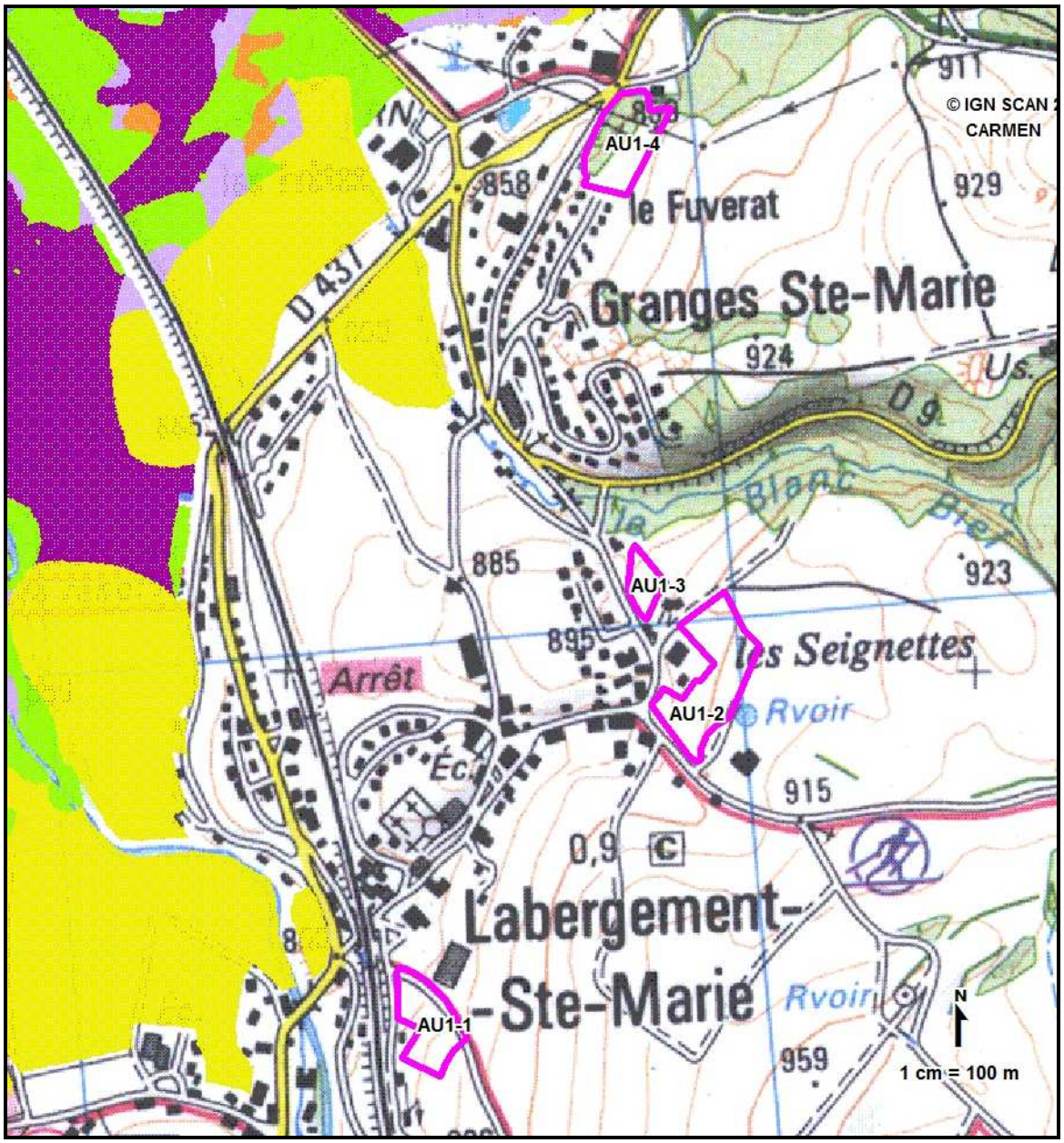

Carte 1 : Localisation du site expertisé à Labergement-Sainte-Marie et des milieux humides inventoriés de la base Sigogne

Les zones AU sont localisées dans le Jura Plissé des Grands Vaux, sur les versants qui dominent la vallée du Doubs.

Il n'y a pas de milieu humide délimité dans les sites à expertiser d'après l'inventaire non exhaustifs des milieux humides de la DREAL de Franche-Comté.

Aucunes données pédologiques ou floristiques n'étant disponibles, nous avons réalisé des investigations de terrain le 14 octobre 2018, conformément aux protocoles de terrain définit à l'annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 et à l'annexe 1 du paragraphe 1.2.2. de l'arrêté du 1er octobre 2009.

La totalité des sites expertisés est supposé en zone humide.

2. CONTEXTE GEOLOGIQUE

Les solums des sites expertisés se sont développés sur des formations du Crétacé inférieur à dominance calcaire et des dépôts glaciaires jurassiens constitués de matériel local.

Carte 2 : Localisation des sites expertisés sur un extrait de la carte géologique au 1/50 000 de Mouthe

3. EXAMEN DU CRITERE « SOL »

Carte 3 : Localisation des sondages pédologiques dans le site AU1-1

N° de site	N° de sondage	Profondeur d'apparition (cm)			Profondeur du sondage (cm)	Classe d'hydromorphie du GEPPA	Sol de zone humide
		Horizon histique H	Horizon réductique G	Horizon rédoxique g			
AU1-1	1	Absent	Absent	Absent	25/K	Non concerné	Non
	2	Absent	Absent	Absent	25/K	Non concerné	Non
	3	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
	4	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non

Tableau 1 : Synthèse des caractéristiques des sondages pédologiques dans le site AU1-1

Nota bene1 : K = arrêt du sondage par une roche ou bloc calcaire.
Nota bene2 : on observe localement l'affleurement de blocs ou roche calcaires (AU1-1 et AU1-4) et la présence d'une forte pierrosité calcaire au niveau des taupinières.

N° de site	N° de sondage	Profondeur d'apparition (cm)			Profondeur du sondage (cm)	Classe d'hydromorphie du GEPPA	Sol de zone humide
		Horizon histique H	Horizon réductique G	Horizon rédoxique g			
AU1-2	1	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
	2	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
	3	Absent	Absent	Absent	40/K	Non concerné	Non
	4	Absent	Absent	Absent	25/K	Non concerné	Non
	5	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
	6	Absent	Absent	Absent	5/remblais	Non concerné	Non

Tableau 2 : Synthèse des caractéristiques des sondages pédologiques dans le site AU1-2

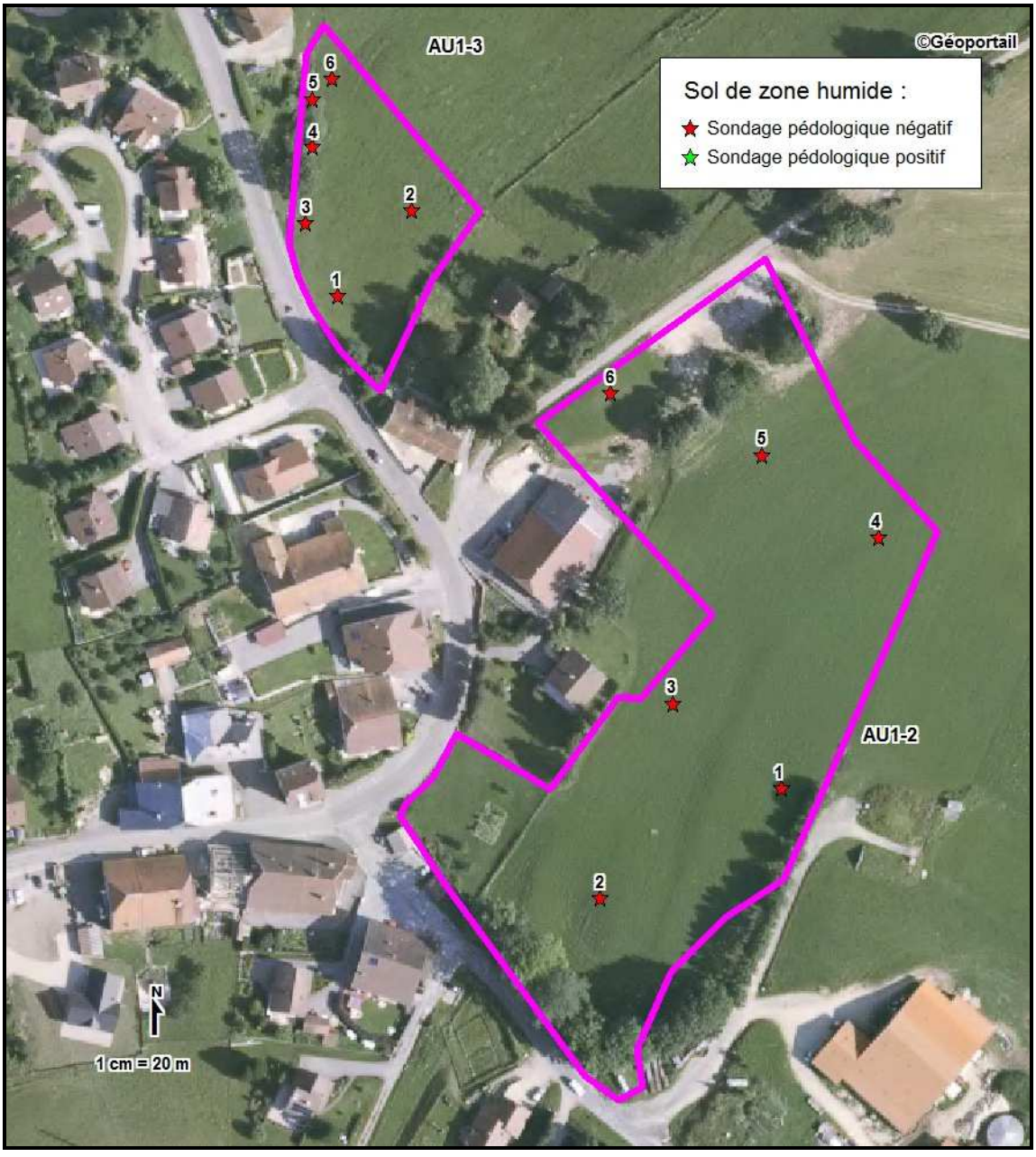

Carte 4 : Localisation des sondages pédologiques dans les sites AU1-2 et AU1-3

N° de site	N° de sondage	Profondeur d'apparition (cm)			Profondeur du sondage (cm)	Classe d'hydromorphie du GEPPA	Sol de zone humide
		Horizon histique H	Horizon réductique G	Horizon rédoxique g			
AU1-3	1	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
	2	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
	3	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
	4	Absent	Absent	0	20/K	Hors classe	Non
	5	Absent	Absent	10	30/K	Hors classe	Non
	6	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non

Tableau 3 : Synthèse des caractéristiques des sondages pédologiques dans le site AU1-3

Nota bene3 : les traits rédoxiques observés dans les sondages 4 et 5 résultent de l'émergence d'une source temporaire dans les calcaires qui se perd après 2-3 mètres.

Carte 5 : Localisation des sondages pédologiques dans le site AU1-4

N° de site	N° de sondage	Profondeur d'apparition (cm)			Profondeur du sondage (cm)	Classe d'hydromorphie du GEPPA	Sol de zone humide
		Horizon histique H	Horizon réductique G	Horizon rédoxique g			
AU1-4	1	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
AU1-4	2	Absent	Absent	Absent	20/K	Non concerné	Non
AU1-4	3	Absent	Absent	Absent	10/K	Non concerné	Non
AU1-4	4	Absent	Absent	Absent	10/K	Non concerné	Non
AU1-4	5	Absent	Absent	Absent	K affleurant	Non concerné	Non

Tableau 4 : Synthèse des caractéristiques des sondages pédologiques dans le site AU1-4

4. EXAMEN DU CRITERE « VEGETATION »

L'expertise pédologique n'ayant révélé aucun sol caractéristique de zone humide, l'analyse de la végétation n'est pas nécessaire en application de la décision du Conseil d'Etat (CE, 22 février 2017, n°386325).

Site AU1-1

Site AU1-2

Site AU1-3

Site AU1-3 (source temporaire)

Site AU1-4

Site AU1-4 (affleurement calcaire)

5. CONCLUSION

L'expertise de zones humides conclue à l'absence de zone humide dans les zones à urbaniser de la commune de Labergement-Sainte-Marie au sens des textes réglementaires en vigueur à ce jour (octobre 2018).